



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance extraordinaire
12 septembre 2022**

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, le lundi 12 septembre 2022 à 20h00, à la salle du Conseil au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de Mme Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents : Mme Marie-France Gagnon
Mme Lise Bérubé
M. Steve Boucher
M. Christian Baril

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Francesca Lavoie, directrice générale/greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h18. Mme Chantal Gagnon, mairesse, souhaite la bienvenue.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 125-22

La mairesse donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par M. Steve Boucher, et accepté à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour, tel que lu.

DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU CONSEIL DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE EN L'ABSENCE DE LA MAIRESSE DE LA MUNICIPALITE

Résolution No 126-22

CONSIDÉRANT QUE le quatrième alinéa de l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* prévoit qu'en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste, il est remplacé au conseil de la municipalité régionale de comté par un substitut que le conseil de la municipalité locale désigne parmi ses membres ;

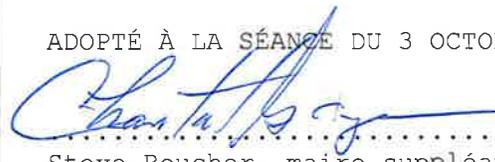
Il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de La Trinité-des-Monts désigne M. Steve Boucher et Mme Lise Bérubé pour agir comme substituts en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste, au conseil de la MRC de Rimouski-Neigette.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 127-22

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 20h25.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2022.


.....
Steve Boucher, maire suppléant


.....
Francesca Lavoie, Directrice générale/greffière/trés.